

Le gouvernement du Québec demande aux municipalités de suppléer à son désengagement

Québec, le 12 novembre 2014 – Aux dires de Philippe Couillard lui-même, « *la démonstration d'un besoin ne signifie pas automatiquement l'engagement de l'État* ». Devons-nous comprendre que pour lui, le développement social et économique des régions n'est pas un besoin prioritaire aux yeux du gouvernement ? La question se pose, car en optant pour l'abolition des conférences régionales des élus (CRÉ), le gouvernement du Québec choisit, du coup, de refiler aux municipalités la responsabilité de répondre aux défis du développement régional. Il leur demande d'offrir aux citoyens les mêmes services et cela, en leur transférant seulement 50 % des fonds actuels.

Le Réseau des conférences régionales des élus du Québec (RCRÉQ) doute qu'il y ait assez de ressources financières allouées à chacune des municipalités régionales de comté (MRC) pour assumer tous les mandats coordonnés actuellement par les CRÉ. « Les municipalités devront inévitablement faire des choix déchirants. Nous ne pouvons gérer, développer l'économie et faire de la concertation régionale par la "pensée magique", cela est impossible sans le soutien financier requis et l'expertise en ressources humaines » mentionne le président de la CRÉ de la Chaudière-Appalaches, M. Maurice Sénécal.

Le Réseau des CRÉ du Québec déplore le moyen drastique choisi par le gouvernement, soit de démanteler les structures, pour atteindre ses objectifs financiers et cela, sans prendre en compte la réalité qui touche les régions et la place que ces organisations occupent depuis de nombreuses années dans le développement régional. Le besoin d'une instance régionale de concertation est tel que plusieurs régions du Québec sont en ce moment à leur table à dessin pour recréer leur espace de dialogue, un lieu qui regroupe à la fois les élus et les acteurs socioéconomiques de leur milieu respectif. Défaire pour refaire!

« Tout est une question de temps et de respect. Le ministre n'a pas consulté et encore moins laissé le soin aux régions de décider de leur propre sort, de dessiner leur nouveau modèle de gouvernance régional, adapté à leurs particularités et avec les moyens dont elle dispose pour le faire. Il a plutôt décidé à notre place et a choisi la voie de la simplicité; la coupe à blanc » ajoute M. Sénécal.

Le RCREQ se joint aux partenaires œuvrant au développement des communautés pour rappeler au gouvernement que la définition d'une vision demande de la concertation, de la planification et de la cohérence. La mobilisation régionale contribue à l'émergence de projets et à l'essor des régions et de leur personnalité.

À propos des conférences régionales des élus

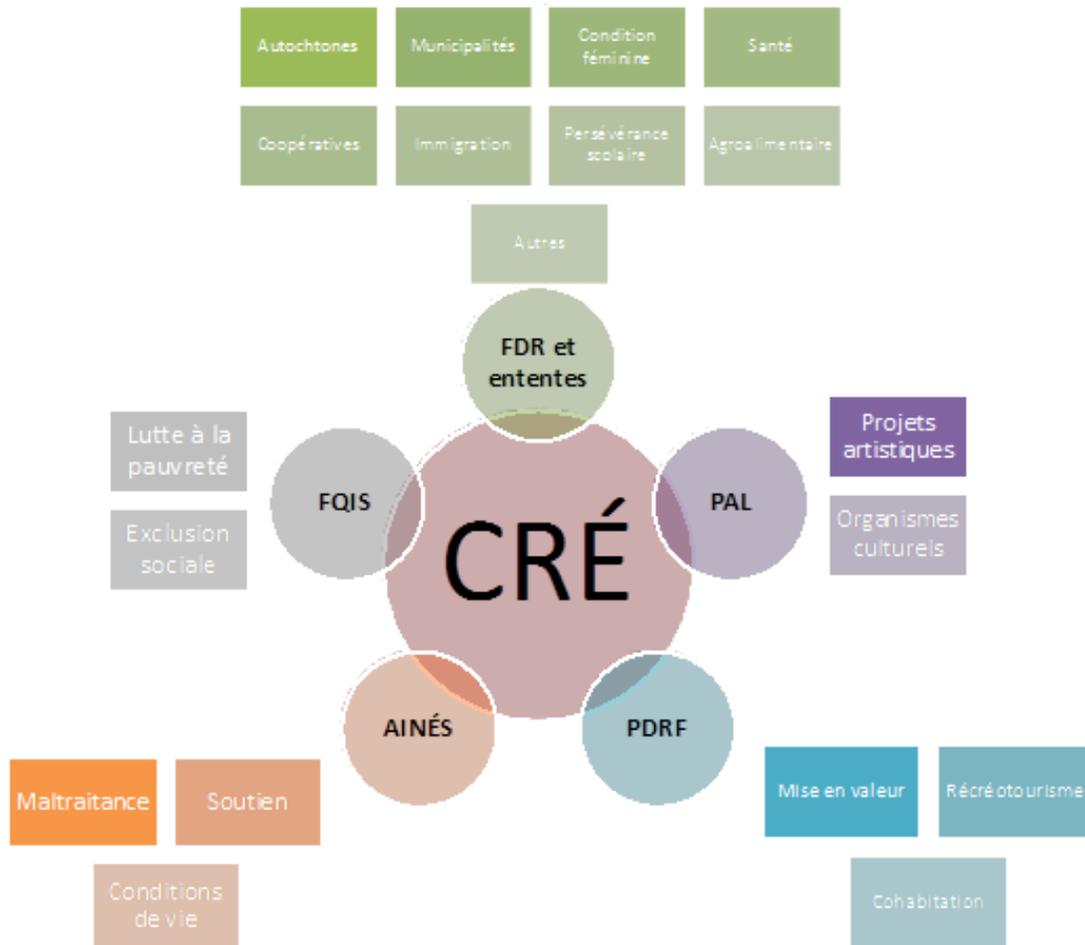
Les conférences régionales des élus (CRÉ) agissent à titre d'interlocuteurs privilégiés du gouvernement en matière de développement régional pour le territoire ou la communauté qu'elles représentent. Elles sont formées en vertu de la Loi sur le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et ont pour mission de contribuer au développement économique, social, culturel et communautaire de leur région respective.

- 30 -

Renseignements :

Mylène Bédard
Conseillère stratégique
Réseau des conférences régionales des élus
418 529-8475 poste 269
mylene.bedard@reseaucre.ca

Un exemple de quelques-uns des défis actuellement relevés par les
Conférences régionales des élus (CRÉ)



PDRF : Programme de développement régional et forestier

PAL : Programme pour les arts et les lettres

FDR : Fonds de développement régional

AINÉS : Programmes pour les aînés

FQIS : Fonds québécois d'initiatives sociales